



*Au service
des peuples
et des nations*

LA CONTRIBUTION DU PNUD AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU GABON







Préface

Le Gabon met en œuvre depuis 2012 le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) qui vise à faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025, de croissance partagée et fondé par les principes du développement durable. Pour faire face au contexte particulièrement difficile, consécutif au retournement de la conjoncture dès 2014 avec la chute des cours du pétrole, principal produit d'exportation du pays, le Gabon a lancé en 2017 le Plan de relance économique (PRE-2017-2019). Le plan de relance économique bénéficie du soutien du FMI dans le cadre de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit.

Le programme du Programme des Nations Unies (PNUD) au Gabon est aligné aux priorités nationales inscrites dans le cadre du Plan Stratégique Gabon Emergent et du Plan de relance économique. C'est dans ce cadre que depuis 2012, et en cohérence avec la contribution collective du système des Nations Unies inscrite dans le plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), les programmes du PNUD ont focalisé sur la gouvernance locale pour renforcer l'inclusivité et les capacités de mise en œuvre des plans de développement locaux, l'accès des populations locales aux services de base, le renforcement des capacités des institutions nationales à mieux appréhender les questions de changement climatique ainsi que leur intégration dans les plans et programmes nationaux.

L'adoption par l'ensemble des pays du monde, y compris le Gabon de l'agenda 2030 pour le développement durable qui établit les objectifs de développement durable (ODD) en tant que plan d'action dudit agenda constitue un point de changement crucial qui a amené le bureau à mettre encore plus l'accent dans

ses programmes sur le développement durable et l'inclusivité pour ne laisser personne pour compte et intégrer la problématique du changement climatique et les réponses appropriées en termes d'atténuation, d'adaptation et de résilience. Le programme pays pour la période 2018-2022 est aligné lui-même au plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021 à travers ses trois objectifs suivants :

- i. éliminer la pauvreté sous toutes ses formes - et maintenir les personnes hors de la pauvreté;
- ii. accélérer les transformations structurelles pour le développement durable, y compris des solutions innovantes ayant des effets multiplicateurs à travers les ODD ; et,
- iii. renforcer la résilience aux crises et aux chocs, afin de préserver les acquis du développement.

C'est dans ce sens que les actions du PNUD sont orientées depuis 2018 vers un appui plus approfondi à la fois à l'intégration des objectifs de développement durable dans les plans et programmes nationaux et locaux, mettant l'accent sur la budgétisation de ces plans, le renforcement des capacités de suivi-évaluation de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Dans le contexte des réformes en cours du système des Nations Unies pour le développement, cet appui positionnera particulièrement le bureau dans son rôle de "plate-forme d'intégration" pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable au Gabon.

Francis James
Représentant Résident



*Au service
des peuples
et des nations*



Cette note résume les principaux appuis du Programme des Nations Unies au Gabon durant ces cinq dernières années. Le Gabon est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui en termes de ressources financières et humaines, et de stabilité politique, ne peut être comparé aux pays à faible revenu.

Pourtant, sur le plan humain et social, les performances sont proches de celles des pays à faible revenu. Le Gabon connaît aussi de fortes inégalités sociales et spatiales entre zones rurales et urbaines, quartiers précaires et assainis qui sont de sources potentielles de conflit.

Les priorités nationales du Gabon visent à rendre le pays émergent à l'horizon 2025, à reconquérir le marché intérieur sur le plan alimentaire, à réduire la pauvreté et promouvoir une croissance partagée. Les outils programmatiques du Gouvernement sont le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) et le Plan de Relance Economique (PRE 2017-2019).

Le Gabon s'est aussi engagé à mettre en œuvre l'agenda de développement 2030 visant la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Tous ces engagements du Gabon s'inscrivent aussi dans la vision 2063 de transformation de l'Afrique de l'Union Africaine.

Les appuis du PNUD au Gabon ont été alignés aux Priorités nationales du plan cadre des Nations Unies pour l'aide au Développement. Ces priorités ont couvert trois (3) domaines principaux : la gouvernance ; le développement et l'environnement.



I. La réponse du PNUD aux défis de gouvernance du Gabon

Seront examinés ici les appuis du PNUD dans le domaine de la gouvernance entre 2012 et 2018, intégrant deux cycles : 2012-16 avec une année d'extension 2017, et le cycle 2018-2022 en cours d'exécution. Les années 2017 et 2018 seront considérées ensemble bien qu'une approche thématique ait été privilégiée.

Durant la période de programmation 2012-2016 et y compris durant les années 2017 et 2018, l'appui du PNUD à la gouvernance a porté sur trois volets : un volet visant à appuyer les institutions nationales dans la lutte contre l'enrichissement illicite et le blanchiment de capitaux ; l'appui aux institutions nationales dans la mise en œuvre et au suivi des objectifs du millénaire pour le développement ; et l'appui aux efforts de décentralisation et de renforcement des capacités de planification locale.

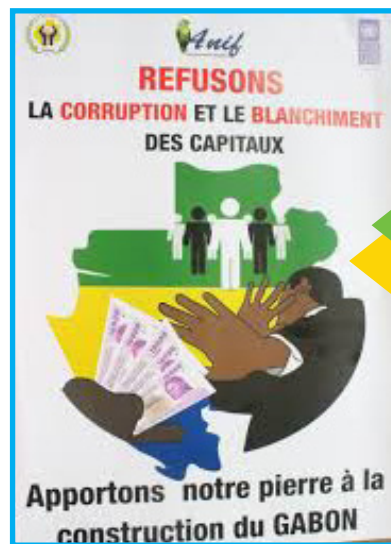
I.1. Le projet d'appui à la Commission de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (PACLEI)

Le projet PACLEI répond à la nécessité de renforcer les efforts d'amélioration de la gouvernance à travers des actions visant une saine gestion des affaires publiques et la consolidation de l'Etat de droit. Il est aligné aux priorités nationales inscrites dans le Plan stratégique Gabon émergent. Le PSGE vise en effet qu'à l'horizon 2025,

le Gabon devienne un pays où l'intégrité guide le comportement de l'ensemble des citoyens et gouverne la gestion des affaires publiques dans un Etat modernisé, assurant une redistribution juste, équitable et transparente des fruits de la croissance, pour un développement harmonieux.

Dans cette perspective, il vise à réduire significativement le phénomène de la corruption et du blanchiment des capitaux au Gabon et son impact sur son développement.

A partir de 2017, le gouvernement a lancé le Plan de Relance Economique (PRE-2017-2019) par lequel, comme le souligne le Premier Ministre dans son mot introductif au



PRE, « *Le Gouvernement a entrepris d'impulser une dynamique nouvelle à la mise en œuvre du PSGE au cours des trois (3) prochaines années à travers des mesures de relance qui consacrent le renforcement de l'efficacité de la dépense publique, l'optimisation et l'utilisation plus rationnelle des ressources budgétaires, le développement des infrastructures et la promotion du secteur privé comme leviers de la diversification et de la transformation de l'économie.* »

Les principales actions inscrites dans le projet PACLEI sont :

- (i) le renforcement du cadre juridique et institutionnel national ;
- (ii) la sensibilisation et la promotion de mesures préventives;
- (iii) l'éducation, la promotion et la valorisation de l'intégrité morale ;
- (iv) la formation et le renforcement des capacités techniques ;
- (v) le renforcement des capacités opérationnelles et des moyens de répression.

Jusqu'en 2017, les principales contributions apportées grâce à l'appui du PNUD étaient entre autres l'évaluation exhaustive des forces et insuffisances du cadre juridique et institutionnel, ayant permis de recommander des mesures ciblées de réforme pour renforcer la performance du système national de prévention et de sanction. Des réformes ont été engagées dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption, propulsant le Gabon au 29^{ème} rang sur 165 pays en vertu de l'application des chapitres III



Vue des participants lors de l'atelier sur le renforcement de capacités de l'administration financière en matière de déontologie, de maîtrise des risques, d'audit et de contrôle en matière de finances publiques.

(incriminations, détection, répression) et IV (coopération internationale) de ladite Convention. Des activités de sensibilisation, notamment dans les secteurs de l'éducation, de l'exploitation forestière et visant les jeunes et les femmes ont touché des centaines de personnes à Libreville et dans les provinces. Elles ont entraîné des cas d'interpellation et de sanction dans les secteurs ciblés en 2015. Le milieu académique, ainsi que le secteur privé et six des dix secteurs prioritaires ciblés ont bénéficié de formation ayant conduit à des initiatives d'intégration de l'enseignement de la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux dans les cursus universitaires, à des engagements à prévenir et lutter contre ces phénomènes dans le secteur privé, ainsi qu'à l'élaboration d'indicateurs de performance et d'outils de gestion axée sur les résultats.



Participants lors de l'atelier sur le renforcement de capacités de l'administration financière en matière de déontologie, de maîtrise des risques, d'audit et de contrôle en matière de finances publiques.

Vers fin 2017, il est apparu que le projet PACLEI en phase avec le PRE pourrait produire plus d'impact s'il contribuait à la sensibilisation et au renforcement des capacités des experts directement impliqués dans l'optimisation des recettes et l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques. En effet, les parties prenantes ont convenu que le respect de l'orthodoxie de gestion est le principe susceptible de contribuer réellement à la lutte contre la corruption à laquelle le projet PACLEI est censé contribuer.

Comme le souligne le PRE « *Le déséquilibre des finances publiques s'explique en partie par le non-respect des règles de gestion publique inscrites en droit public gabonais, dans la passation des marchés publics, la gestion des projets d'infrastructures, la gouvernance des services publics personnalisés, la collecte des recettes publiques. Aussi, le respect scrupuleux des règles de bonne gestion et le renforcement, au besoin, des règles garantissant l'orthodoxie de gestion, est un principe cardinal qui oriente les actions du Plan de Relance de l'Economie.* »

Aussi avait-il été retenu de mettre l'accent sur la sensibilisation et le renforcement des capacités des experts directement impliqués dans l'optimisation des recettes et des dépenses publiques.

Le renforcement des capacités a été assuré pour cinquante (50) experts (13 femmes et 37 hommes) pour la maîtrise de la chaîne Prospective-Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Evaluation (PPPBSE). Ces experts ont, pendant six jours, été édifiés à travers d'une part les présentations faites par les conférenciers mais aussi par des échanges riches d'autre part aux outils et procédures de la chaîne PPPBSE. Ces experts provenaient des administrations suivantes: Bureau de Coordination du Plan stratégique Gabon Emergent (BCPSGE), Ministère du Budget, Ministère de l'Economie, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Education et autres ministères sectoriels ainsi que la CNCLEI, l'ANIF et le PNUD.

Le suivi-évaluation a fait l'objet d'un autre atelier. Quatre-vingt-seize (96) cadres en moyenne par jour dont 31 femmes et 65 hommes ont pris part aux quatre jours de formation. Ces personnes étaient issues des administrations suivantes : BCPSGE, Ministère du Budget, Ministère de l'Economie, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Education, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et autres ministères sectoriels ainsi que la CNCLEI, l'ANIF, l'ANGTEI, le Senat, la Cour des Comptes, le PNUD et de l'UNICEF. Ainsi une masse critique de Quatre-vingt-seize (96) cadres nationaux a été formée à la maîtrise des pratiques professionnelles d'évaluation des politiques publiques et dotés d'outils d'analyse et d'évaluation des politiques publiques.

Il s'agissait aussi d'aider à la formulation de systèmes d'information intégrés et dynamiques. L'état des lieux du système en place d'évaluation des politiques publiques au Gabon a ainsi été fait et des recommandations formulées pour l'améliorer, favoriser la participation et la redevabilité de tous et enfin définir les mécanismes de circulation de l'information.

Dans la même lignée, deux ateliers ont été effectués en décembre 2018 dans les domaines ci-après :

- 1. la sensibilisation des experts des administrations publiques à la déontologie dans la gestion ;

- 2. le développement des capacités des cadres des administrations des finances dans la maîtrise des risques, le contrôle et l'audit.

Pour le premier, il s'agissait de sensibiliser les fonctionnaires des régies financières et des administrations locales sur les droits et obligations, les contraintes et sujétions liées à leurs missions financières en matière de recettes et de dépenses. De manière spécifique, il a permis notamment de :

- Rappeler aux participants, en les explicitant, les différentes dispositions conventionnelles, législatives et réglementaires qui s'imposent à eux dans l'exercice quotidien de leur fonction ;
- Favoriser un partage d'expériences de situations vécues pouvant mettre en péril leur éthique et leur déontologie judiciaires, ainsi que les bonnes pratique ;
- Expliciter la jurisprudence disciplinaire.

Pour la formation en matière de contrôle et d'audit, l'objectif général était de renforcer les capacités d'analyse des fonctionnaires des régies financières sur les risques inhérents à leurs activités, à analyser ces derniers, à évaluer le dispositif de contrôle interne, à l'optimiser et à l'animer. De manière spécifique, il s'agissait d'amener les participants à l'atelier de formation à :

- i) Connaître les obligations réglementaires et les référentiels de contrôle interne et d'audit ;
- ii) Adopter une démarche pragmatique d'analyse et de maîtrise des risques opérationnels;
- iii) Identifier les contrôles-clés et procéder à l'évaluation du dispositif de contrôle interne;
- iv) S'assurer de l'adéquation du dispositif de contrôle interne avec les objectifs du programme.

Au sortir de cet atelier, les participants ont assimilé les concepts et référentiels clés, les obligations légales et réglementaires ainsi que les acteurs et parties prenantes de l'évaluation des risques et du contrôle interne, maîtrisé les principes et méthodes ainsi que la cartographie des risques et ont été à mesure de déployer et d'animer un dispositif de contrôle interne, de l'auditer et de l'optimiser.



Photo de famille des participants de l'atelier sur le renforcement de capacités de l'administration financière en matière de déontologie, de maîtrise des risques, d'audit et de contrôle en matière de finances publiques.

L'étude sur l'état de la réglementation et les pratiques menées en matière de déontologie a permis de :

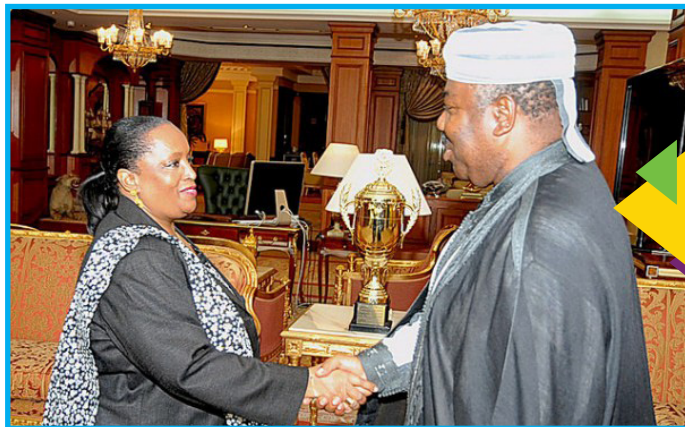
- Procéder à une analyse juridique des dispositions du Code de déontologie en vigueur ;
- De vérifier que le Code est exhaustif au regard des bonnes pratiques internationales ;
- D'analyser son application ;
- De proposer d'éventuels améliorations/amendements au Code.

I.2. Le Projet Articulation des Réseaux Territoriaux et Thématiques pour la Gouvernance Locale et le Développement (ART GOLD)



Le projet ART GOLD visait à développer les capacités de planification locale à travers des appuis pour l'élaboration des plans de développement locaux. Dans le même temps, un appui est fourni pour le renforcement du cadre de décentralisation. Il a couvert cinq des neuf provinces du Gabon à savoir : Woleu-Ntem, Haut-Ogooué, Moyen-Ogooué, Estuaire et Ogooué-Maritime.

L'action du PNUD a permis au Gabon de disposer d'une Stratégie de décentralisation et de déconcentration. Cet outil de pilotage de la décentralisation est fondé sur un diagnostic partagé alors que jusque-là, les évolutions timides dans le secteur se faisaient sans orientation précise et sans évaluation du passif, et procédaient des convictions personnelles du titulaire du portefeuille. Le projet ART GOLD constituant le vecteur des appuis du Programme à cette stratégie sectorielle, a consacré par ailleurs l'essentiel de ses efforts au développement des capacités des collectivités locales. Dans les cinq provinces qu'il a couvertes, vingt-sept (27) plans de développement locaux ont été élaborés pour les communes et les départements.



Le Président Ali Bongo Ondimba recevant Marie Evelyne Pétrus-Barry, Représentant Résident du PNUD pour discuter de l'appui du PNUD dans la lutte contre la pauvreté au Gabon. (Juillet 2015).

Le Programme a accompagné le développement des cadres et outils stratégiques de pilotage, de processus variés de renforcement de capacités au profit des agents de l'Etat et de la société civile en charge de l'animation des cadres et du maniement des outils. Avec ART GOLD, plus de 300 élus locaux et acteurs à la base, réunis dans le cadre des Groupes de Travail Provinciaux et Locaux, ont été formés à l'élaboration de plans locaux de développement, à la mise en œuvre et au suivi d'investissements publics locaux. Au niveau central, dans le cadre notamment des appuis du Programme à l'opérationnalisation des OMD, des dizaines d'agents du Ministère chargé de l'Economie et des Finances, mais aussi des ministères sectoriels,



Inauguration de l'adduction d'eau potable réalisée dans la commune de Ndjolé par le programme ART GOLD du PNUD.

ont été formés à la budgétisation par objectifs de programme, à la gestion axée sur les résultats. Plus stratégiquement, les différentes expériences accumulées avec ART GOLD ont inspiré le Ministère de l'Intérieur dans la réécriture des textes de la décentralisation soumis au Parlement.

Les représentants de la société civile, les cadres locaux ainsi que ceux de l'administration déconcentrée, soit une population cible de 280 personnes ont été formés en matière de planification du développement local.

Lerenforcementdeladynamiquecommunautaire s'est caractérisé dans certaines zones par la mise en place des Comités de Pilotage du Développement Local. Le développement des partenariats locaux, nationaux et internationaux pour la promotion du dialogue entre territoires

et impulsion de la coopération décentralisée a permis : i) l'établissement des états des lieux des coopérations locales, nationales et internationales des collectivités locales de ses zones d'intervention ;

ii) l'exhumation des jumelages ;

iii) l'analyse du potentiel partenariat de chaque localité ;

iv) l'établissement des partenariats entre les entreprises du secteur privé opérant dans les localités et les collectivités locales, amorçant des Partenariats Privé – Public.

Le processus de Gamba, le partenariat SEEG-PNUD pour l'équipement de l'Ecole publique de Matanda à Port – Gentil en constituent des illustrations.



Marché transfrontalier d'Assock-Mendzeng (Woleu-Ntem) réalisé par le programme ART GOLD.



Remise d'un logement pour enseignant réalisé par le programme ART GOLD à Nkolabona (Woleu-Ntem)

I.3. Appui à l'accélération du processus de développement local



Session d'échanges entre les responsables du PNUD et les populations de Lambaréné sur les priorités locales de développement de la ville dans le cadre de la mise à place d'un nouveau programme de développement.

Le Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement avait demandé au PNUD d'aider à l'élaboration d'un programme de développement local d'urgence d'envergure nationale comme au Sénégal avec le PUDC (Programme d'Urgence de développement communautaire). Le PNUD s'est attelé à préparer ce programme des développement local ans le cadre d'un groupe de travail interministériel. Des missions de terrain ont été organisées entre septembre et décembre 2017 dans les neuf provinces que compte le Gabon. Un grand nombre de départements (plus de 80% sur les 48 que compte le Gabon) ont été visité. Les populations et les autorités locales y exprimé leurs besoins prioritaires qui ont été regroupés en quatre composantes :

- 1) Accessibilité des Services sociaux de base par les populations les plus déshéritées.
- 2) Désenclavement des Départements et des populations locales.
- 3) Promotion de l'activité locale, des chaines de valeur et de l'employabilité des jeunes.
- 4) Consolidation de la décentralisation et de la conduite du développement local.



Photo de famille au sortir de la session d'échanges entre les responsables du PNUD et les populations de Lambaréné sur les priorités locales pour la mise à place d'un nouveau programme de développement par le PNUD

Le lancement du Fonds d'Initiative Départementale (FID) par le Président de la République en avril 2018 a élargi l'espoir de voir les provinces et départements accélérer leur processus de développement et matérialiser leurs aspirations et projets par des réalisations effectives. Les Départements, dans le cadre du FID, sont appelés à produire leurs Plans de Développement Locaux (PDLs), desquels seront tirés les projets devant bénéficier des allocations départementales arrêtées à 1 milliards de F CFA par département, soit 48 milliards de F CFA au total pour l'ensemble des départements.

Avec l'appui du PNUD, les neuf provinces ont été dotées chacune d'un plan de développement local. Les 48 départements disposent aussi désormais d'une matrice de développement local intégrant les principales actions extraites des différents PDLs en cohérence avec les priorités locales. Chaque PDL vise à bâtir, dans une approche concertée, le bien-être économique et social des populations locales dans le respect des enjeux environnementaux comme définis dans les objectifs de développement durable (ODD).

Ces PDLs sont aussi des cadres d'accélération de la mise en œuvre des Objectifs de développement Durable au niveau local. Les ODDs auxquels

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



15 VIE
TERRESTRE



se rapportent ces priorités permettent de s'attaquer à la pauvreté multidimensionnelle (les ODD 1 à 4), à l'égalité et à l'autonomisation des femmes et des filles (ODD5) ; à la garantie de l'accès de tous à l'eau potable (ODD6) ; à l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (ODD7). Il s'agit aussi dans l'ensemble, de « *Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous* » (ODD8) tout en mettant en place des modes de consommation et de production durables (ODD12) et donc compatible avec les exigences environnementales.

Les questions relatives aux changements climatiques et leurs répercussions (ODD13) sont également prises en compte dans ces PDLs comme la nécessité de voir les pratiques agricoles et d'exploitation des ressources nationales et minières se conformer à l'ODD15, soulignant la priorité de « *préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité* ».

Les missions de lancement des comités locaux du FID réalisées avec l'appui du PNUD du 17 juillet au 2 août 2018 ont permis :

- Une compréhension commune et partagée du FID et de ses mécanismes dans toutes les provinces par les autorités et élus locaux ;
- Un processus de préparation des PDLs et des fiches de projets lancés et facilités ;
- Un démarrage assuré des comités locaux du FID.

I.4. Les appuis stratégiques dans le domaine de la gouvernance



Empowered lives.
Resilient nations.

L'appui du bureau sur le plan stratégique et de la formulation des politiques s'est focalisé sur l'assistance apportée dans le cadre des consultations post 2015 et à la préparation du rapport bilan sur la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement. Les échanges que les parties ont eu durant ces processus, ont été riches en enseignements quant à la mise en œuvre des OMDs. Les leçons étaient cependant tirées pour le suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODDs) définis dans le cadre de l'agenda 2030 pour le développement durable.

Grâce au dialogue amorcé par le PNUD en 2015 avec le Bureau de Coordination du Plan Stratégique Gabon Emergent (BCPSGE), le BCPSGE a développé des échanges fructueux à la fois pour la préparation des plans sectoriels (Gabon Vert, Gabon des Services et Gabon industriel) que pour l'évaluation de la première phase de mise en œuvre du PSGE.



Assistance du PNUD au Bureau de Coordination du PSGE

La préparation du rapport du Gabon à la conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique de mars 2017 à Abidjan a été l'occasion de sensibiliser les experts du

Bureau de Coordination du PSGE sur les conditions de l'émergence et le besoin de faire une analyse de la mise en œuvre du PSGE à la lumière de ces conditions.

Un rapport d'évaluation de la mise en œuvre du PSGE fait à la fois une analyse critique de la mise en œuvre du PSGE et en précise les axes d'affinement pour les prochaines années.

Les cadres impliqués dans ce processus ont pu identifier les gaps entre les tendances en cours et les exigences de l'émergence en termes de construction d'un état


développementaliste, de transformation structurelle, et de développement humain.

Ainsi, des échanges riches ont été menés sur ces questions et la qualité des stratégies et politiques pouvant accélérer le processus d'émergence

Un rapport d'alignement du Plan Stratégique Gabon Emergent aux objectifs de développement durable et à l'agenda 2063 de l'Union africaine avait été produit avec l'appui du PNUD. Ce rapport a été validé en 2017 dans un cadre interministériel



De gauche à droite, M. Regis Immongault Tatangani, Ministre des Affaires Etrangères, M. Emmanuel ISSOZE NGONDET, Premier Ministre, Chef du Gouvernement et M. Stephen JACKSON, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Gabon lors de l'atelier de validation du rapport d'alignement du Plan Stratégique Gabon Emergent aux Agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine. (20 déc. 2017)



impliquant les partenaires techniques et financiers. Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre et des ODDs et de l'agenda 2063 de l'Union africaine avait été prévu. Il n'est pas encore mise place. L'absence de ce mécanisme a fortement limité les appuis prévus pour la budgétisation des ODDs et la préparation du premier rapport de suivi des ODDs.

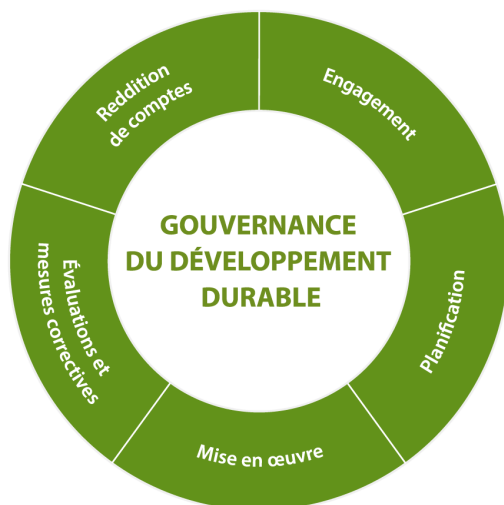
La coordination de l'aide extérieure n'a cependant pas été en reste. Le PNUD a aidé la Cellule dédiée attachée aux services du Premier Ministre non seulement à développer ses outils de gestion, mais aussi à se mettre à niveau. Cette unité a bénéficié de l'appui du PNUD pour l'élaboration de ses rapports périodiques sur la coopération au développement.



Appui du PNUD pour la mise en œuvre des ODD et de l'agenda 2063 de l'UA



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En matière de gouvernance, le PNUD a apporté un appui important au processus d'intégration des objectifs de développement durable au Plan stratégique Gabon Emergent (PSGE). Cela a nécessité un dialogue profond et stratégique avec le Ministère de l'Economie pour définir la bonne approche.

Une note d'orientation avait été préparée pour le lancement du processus d'intégration et de mise en œuvre des ODDs. Il avait été établi que les ODDs soient considérés en relation avec les objectifs du programme de l'Union africaine de 2063 et les engagements du Gabon pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le changement climatique.

Le PNUD a aidé le gouvernement à lancer le processus de renforcement des capacités du personnel national pour une meilleure appropriation et intégration des ODDs ainsi que des objectifs des autres agendas dans le PSGE et ces déclinaisons programmatiques. L'atelier de deux jours organisé du 7 au 8 juillet 2016, suivi de deux semaines de travail de groupe, avait permis au personnel national, à la société civile et aux représentants du secteur privé d'être sensibilisés aux ODD, à l'agenda 2063 de l'Union africaine et aux engagements du Gabon pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le changement climatique.

Une feuille de route pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable avait été esquissée sur une base participative. Le processus d'appropriation des ODDs et des divers agendas qui a été engagé a permis de prendre conscience de la nécessité de mettre en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des ODDs requérant l'implication de l'ensemble des parties prenantes : les départements ministériels, les institutions de la république, le secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers.

Le personnel des Nations Unies avait été particulièrement impliqué pendant les travaux de groupe sous le leadership du Coordonnateur Résident, le processus participatif dans le cadre de l'intégration des ODD au Plan stratégique Gabon émergent a impliqué cinquante (50) experts nationaux du gouvernement et de la société civile. Les capacités de ce groupe de cadres nationaux ont été développées pour réaliser l'évaluation intégrée rapide pour l'alignement du PSGE aux ODDs.

Les liens entre les cibles des ODDs et le PSGE ont été établis. Les liens manquants avec les cibles des ODD ont également été identifiés. Le lancement de la mise en œuvre des ODDs a permis de revoir la pertinence de certaines actions et projets pour réaliser les ODDs et la nécessité d'une plus grande cohérence entre le PSGE et les différents programmes parallèles dans un cadre de résultats unique.

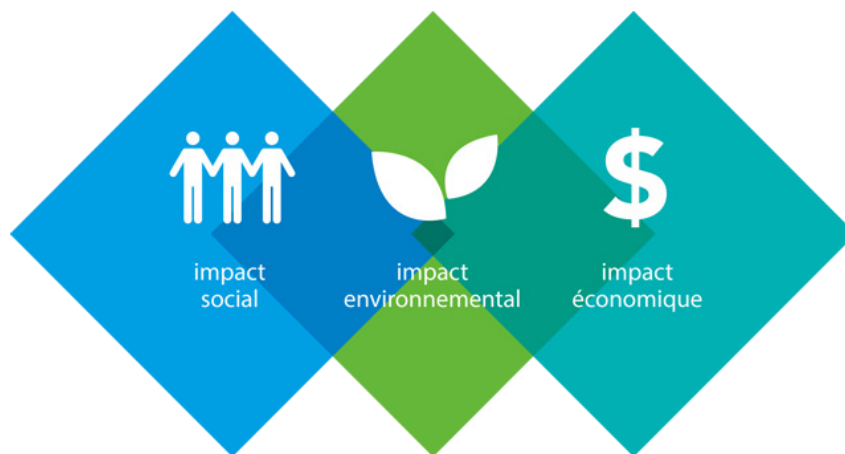
Les résultats obtenus à ce stade sont : i) 50 agents nationaux sensibilisés aux principes et au contenu des objectifs de développement durable ; 50 agents nationaux formés sur les objectifs de développement durable, les outils d'intégration de l'évaluation intégrée rapide ; 15 experts nationaux dont 8 femmes aptes à finaliser la matrice du PSGE intégrant les ODDs et les objectifs de l'agenda 2063 et identifier les indicateurs requis pour le suivi évaluation à la fois des ODDs, de l'agenda 2063 et du PSGE.

La contribution du PNUD est d'avoir aidé techniquement et financièrement à l'amorce de l'alignement du plan stratégique Gabon émergent aux ODDs et aux objectifs de l'agenda 2063 de l'Union africaine ainsi que des engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris concernant la COP21. La cohérence verticale et horizontale des interventions a été vérifiée, soutenant ainsi l'équipe nationale à accroître la pertinence des actions en réduisant les actions parallèles.

Echanges dans le cadre de la préparation du Plan de relance économique.

Le PNUD avait produit une contribution dans le cadre de la préparation du Plan de relance économique. Cette contribution soulignait le besoin de :

- Renforcer la cohérence des programmes autour des axes de résultats stratégiques du PSGE y compris à travers une conférence programmatique annuelle précédant la conférence budgétaire pour assurer les arbitrages techniques sur la base des critères communément acceptés ;
- Renforcer les contrôles dans le cadre de la mobilisation des ressources domestiques et extérieures y compris en explorant de nouvelles pistes de mobilisation de recettes et l'organisation d'un groupe consultatif ou forum des investisseurs publics et privés ;
- Maitriser la masse salariale ;
- Assurer la soutenabilité financière du système de protection sociale.



II. Le développement humain est inclusif



Les appuis du PNUD durant le cycle 2012-2017 visaient le renforcement des capacités nationales d'élaboration, d'exécution et de suivi des politiques inclusives ainsi que des pauvres pour leur accès aux services de base. Le renforcement des capacités d'élaboration des politiques assurées lors de la préparation du Document de stratégie et de réduction de la pauvreté n'a toutefois pas été utilisées lors de l'élaboration du PSGE confiée à des cabinets privés.

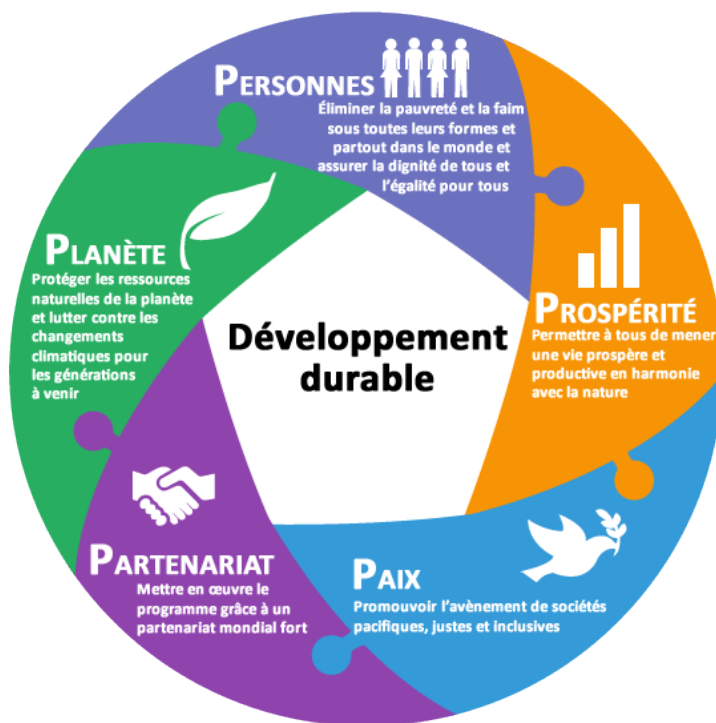
Le PSGE bien que préconisant la croissance partagée n'avait pas défini de mesures suffisamment orientées vers les groupes les plus vulnérables. Cela a donné l'opportunité au PNUD et à d'autres partenaires de faire le plaidoyer pour une inclinaison sociale du PSGE à travers la définition de la stratégie d'investissement humain.

S'agissant des appuis destinés aux populations les plus démunies et les plus vulnérables pour favoriser leur accès aux services sociaux de base, le projet le plus emblématique en termes d'impacts est celui financé par les Rounds 5 et 6 du Fonds Mondial de Lutte contre la Paludisme, le VIH/SIDA et la Tuberculose. Une autre initiative en matière de santé, concerne le projet sanitaire du Ndougou.

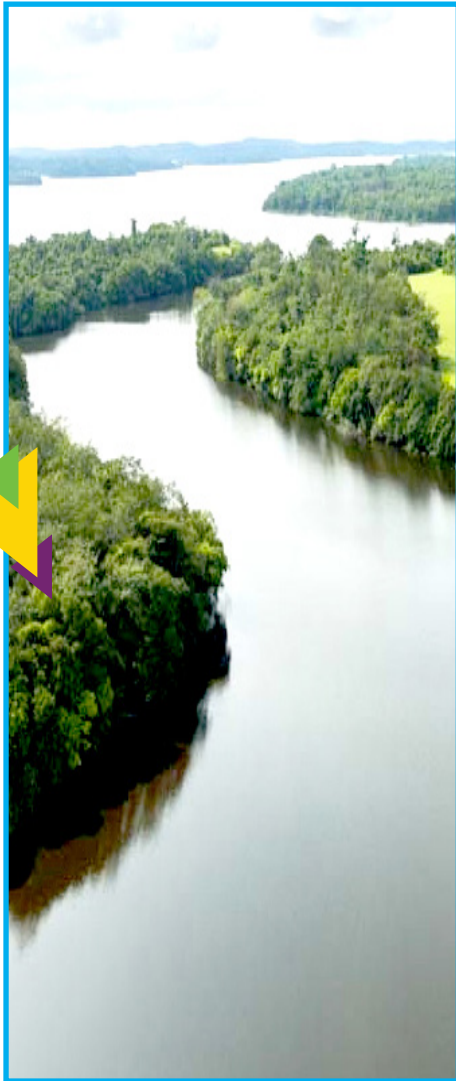
Mais ces projets n'ont pas permis au PNUD de renforcer durablement les capacités des partenaires de mise en œuvre dans la mesure où les résultats se sont dégradés après le retrait du PNUD. Des activités génératrices de revenu ont été promues pour permettre aux plus vulnérables de disposer de revenus additionnels. Cela s'est fait notamment à travers le projet ART GOLD, le programme national de gestion urbaine partagée, avec cependant des résultats mitigés (ERAD, 2015). Les appuis ciblés aux populations des groupes vulnérables n'ont pas reposé sur des analyses de situation rigoureuses pour justifier le choix des bénéficiaires.

Si la pertinence des appuis fournis n'est pas discutable, il est apparu cependant nécessaire de faire des ajustements utiles pour mieux répondre aux priorités des bénéficiaires compte tenu du manque de ressources financières qui ont réduit l'ampleur et les capacités de réponse du bureau. La durabilité des résultats reste par ailleurs limitée comme souligné par le rapport ERAD (2015).

L'influence du programme dans la formulation des politiques inclusives est restée limitée. La réorientation stratégique opérée en fin de cycle, notamment avec l'évaluation du PSGE et le processus de son alignement aux objectifs de développement durable et de l'agenda 2063 de l'Union africaine, a offert des perspectives plus nourries d'échanges et de dialogue en vue de la formulation des politiques inclusives.



III. L'action du PNUD dans le domaine de l'environnement

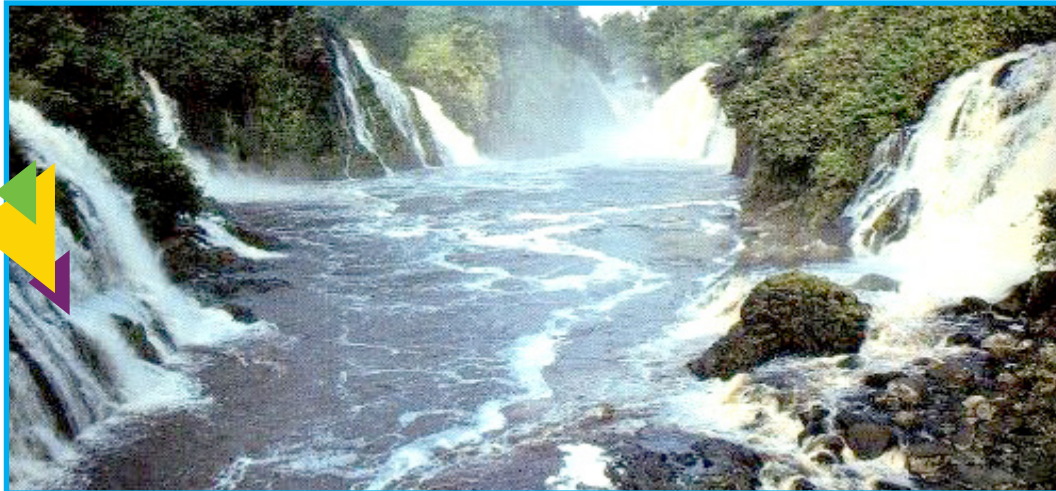


L'expérience passée du PNUD dans le domaine de l'environnement au Gabon a porté jusqu'en 2017 sur quatre projets alignés sur les orientations de ces plans nationaux de référence en matière de développement durable :

- la mise en place d'un mécanisme de financement des activités de conservation de la biodiversité de l'écosystème forestier du secteur de Mbe river sur la base du principe pollueur-payeur;
- les communications nationales sur les changements climatiques au Gabon pour alerter les autorités nationales et l'ensemble des parties prenantes sur les conséquences des changements climatiques ;
- le ramassage des déchets dans les quartiers des grandes agglomérations urbaines avec une participation aux frais de ramassage des bénéficiaires du service rendu ;
- la conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone Tri-nationale Dja-Odzala-Minkébé entre le Cameroun, le Congo et le Gabon.

Les appuis spécifiques du PNUD en la matière visaient la planification du développement et la préservation de l'environnement y compris l'adaptation aux changements climatiques.

III.1. Gestion durable du barrage de la rivière MBE



Ce projet promeut une approche innovante de la pérennisation des ressources environnementales, la gestion durable de l'écosystème du barrage de la rivière Mbé à travers le développement d'un mécanisme de Paiement de Service Environnementaux. Il intervient dans le zone de Médouneu. Il est ancré au niveau du Ministère de l'Environnement qui assure la Direction nationale du projet et était financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Pour soutenir la gestion des aires protégées des Parcs nationaux (Parc National du Mont Cristal) et la conservation de la biodiversité de la Zone de l'important Barrage de Mbe dont l'écosystème assure la régulation des montées et remontées des eaux, la séquestration du carbone et la biodiversité, un mécanisme de paiement des services écologiques devait être mis en place. Ce mécanisme devait aider à prélever des fonds pour faire face aux menaces grandissantes, l'exploitation minière non réglementée et l'exploitation forestière non durable que subissait cette zone. La solution dite durable pour



la conservation de la biodiversité du barrage de Mbe et des services liés à l'écosystème consistait à s'assurer de la disponibilité suffisante de ressources financières pour couvrir les Aires Protégées (le Parc National du Mont de Cristal, par exemple) les frais de gestion, pour soutenir les ressources durables utilisées dans les environs du barrage et rémunérer les divers acteurs (y compris les communautés locales) qui aident au maintien des activités environnementales et à la préservation de la biodiversité.

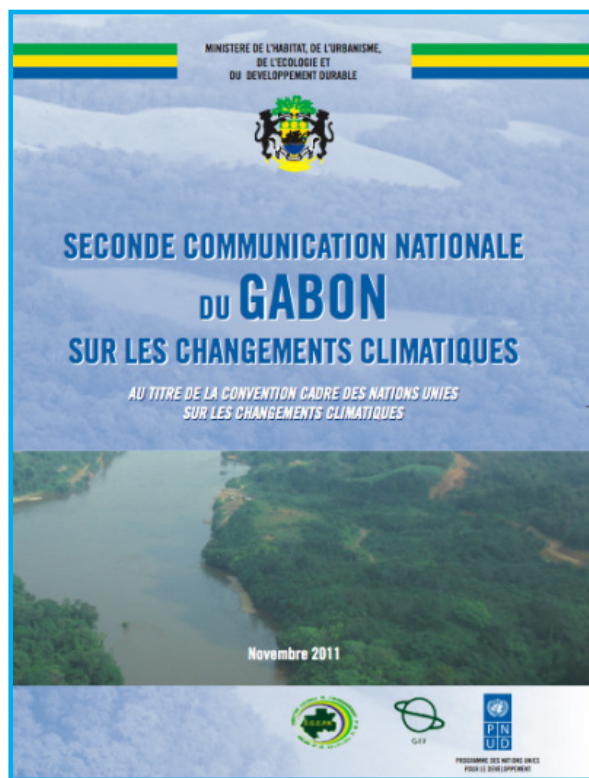
Le montage opérationnel de cette intervention a été confronté à des lourdeurs, source d'inertie et d'incompréhensions récurrentes entre le PNUD et l'opérateur de terrain qui est lui-même une entité internationale s'appuyant sur une organisation locale n'ayant pas d'autonomie de gestion suffisante.



II.2. Les communications nationales sur les changements climatiques



La troisième Communication sur les Changements Climatiques a été lancée et fait suite à des phases antérieures (1^{ème} et 2^{ème} Communications). Elle s'inscrit dans une dynamique d'appui stratégique pour permettre au pays d'honorer ses engagements internationaux en matière de suivi de son profil environnemental. En tant que projet stratégique, il couvre potentiellement l'ensemble du territoire national et est ancré au niveau de Ministère de l'Environnement qui assure la Direction nationale du projet. Il était financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial.



La troisième communication en dehors du profil écologique a une orientation plus large que la deuxième. En complément de la deuxième communication nationale essentiellement consacrée aux questions d'adaptation aux effets des changements climatiques sur l'île de Mandji, la troisième communication vise à la fois les questions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

En matière d'atténuation, l'étude évalue les émissions de gaz à effet de serre et fait des propositions en vue de leur atténuation. La dimension adaptation est abordée en termes d'évaluation des vulnérabilités et des réponses qu'il serait possible d'apporter à court et moyen termes pour les surmonter.

La deuxième communication a mis l'accent sur les vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques de l'île de Mandji, zone côtière de 4 m d'altitude et constituée d'accumulation sableuse marine de 50 km de long, qui héberge la ville

pétrolière de Port Gentil. L'île Mandji constitue une sorte d'iceberg de vulnérabilité dans la mesure où la zone côtière qui s'étire sur 800 km et concentre 60% de la population du pays.

Les vulnérabilités mises en évidence dans le cadre de cette communication concernent l'exposition à l'érosion côtière, la salinisation des eaux, la diminution des ressources biologiques et les menaces sur la nidification des tortues marines. A cette vulnérabilité biologique et écosystémique s'ajoutent les risques pour les populations qui y vivent ainsi que les activités économiques et sociales qui y sont développées. Nul doute que cette communication a fourni la base analytique pour la mise en place d'une stratégie d'adaptation nationale du littoral face aux effets du changement climatique.

III.3. La gestion des déchets

Le Programme National de Gestion Urbaine Partagée (PRONAGUP) était consacré à la pré collecte des déchets ménagers dans les quartiers non structurés des grandes villes. Il a travaillé sur les solutions d'enlèvement des ordures dans les zones urbaines non structurées de Libreville, Port Gentil et d'Oyem. Ce projet déjà achevé ciblait les zones périphériques de la ville de Libreville. Il était ancré au niveau de Ministère chargé de l'Environnement qui en assure la Direction nationale sous financement de l'Etat.



En plus d'un système de pré-collecte des déchets ménagers fonctionnel et générateur de revenus dans les quartiers sous-intégrés dans les trois villes pilotes (Libreville, Port-

Gentil et Oyem), l'enjeu de ce projet a été l'organisation structurelle de la gestion des déchets ménagers urbains dans d'autres localités (Franceville, Koula-Moutou, Mouila et Lambaréné) et l'amélioration des conditions de vie des populations gabonaises conformément à la stratégie de lutte contre la pauvreté et au Plan Stratégique Gabon Emergent. Le projet de Gestion partagée des déchets ménagers a rendu possible la mise en place d'une expérience de pré collecte des déchets dans les villes de Port-Gentil, Libreville et Oyem, et pendant la durée du projet, a contribué à améliorer le cadre de vie des populations



des quartiers semi-structurés. Un renforcement de capacités des membres des associations bénéficiaires a également été observé dans les trois sites, sur les notions d'IEC (Information-Education-Communication) environnementale, de processus de tri et de collecte des déchets ménagers.

Ce projet est apparu fragile dans ses modalités d'action puisqu'il faisait payer le ramassage des ordures aux populations pauvres, ce que les groupes sociaux plus nantis ne font qu'exceptionnellement en dépit de l'existence d'une taxe de ramassage des ordures. Il reste cependant que le projet a permis à ces populations pauvres de ne pas vivre avec les immondices, les préservant ainsi, dans une certaine mesure, des affections liées au manque d'assainissement.

III.4. Le Projet de Conservation de la Biodiversité transfrontalière dans l'interzone Tri-nationale Dja-Odzala-Minkébé entre le Cameroun, le Congo et le Gabon (TRIDOM)



Couvrant deux provinces sur les neuf que compte le Gabon, il était financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial et ancré au niveau de Ministère de l'Environnement qui assurait la Direction nationale du projet.

Des aires protégées transfrontières (APT) avaient été établies et placées sous la supervision du Réseau d'Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC). Une

autre action a concerné la révision de la liste des espèces menacées. Actuellement, le Gabon a mis en place des financements pour des initiatives de conservation, à savoir le fonds forestier, les taxes forestières et le fonds fiduciaire. Ces instruments financiers visent à favoriser la mise en œuvre de la politique de gestion rationnelle des écosystèmes. Les préoccupations relatives à la gestion de la biodiversité ont été intégrées dans les politiques sectorielles et intersectorielles à travers des dispositions législatives et réglementaires.



Atelier de formation du personnel du secrétariat exécutif de la commission sur la politique de lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment de capitaux et du projet TRIDOM

III.5. L'appui à l'initiative africaine d'adaptation



Ces différents projets avaient permis au PNUD d'être un partenaire clé dans le dialogue et les appuis sur les questions environnementales au Gabon. La perte par le PNUD de la gestion des ressources du FEM a plombé ses capacités de réponse par ailleurs lourdement affectées par l'étiollement des capacités humaines du Bureau. Les capacités de réponses du Bureau ont été ainsi fortement réduites et limitent encore tout redéploiement sur les questions environnementales.

Le PNUD en appui à l'Initiative africaine sur l'adaptation (IAA) à la demande du gouvernement gabonais a aidé au renforcement du partenariat de l'IAA avec les autres partenaires pour la mobilisation des ressources. Des documents de plaidoyer ont été produits et une table ronde des bailleurs de fonds a été organisée à New York en marge de la 73ème assemblée générale des Nations Unies en septembre 2018. Le montant des sommes mobilisées est de 1,2 millions de dollars avec quelques promesses orientées plus pour le Gabon que l'IAA.

L'Initiative Africaine pour l'Adaptation en Afrique s'engage à renforcer son rôle de facilitateur des efforts des partenaires et des Etats africains visant la mise à échelle et la reproduction des mesures d'adaptation et approches pour répondre aux pertes et dégâts. Elle entend aussi renforcer les synergies d'actions autour des programmes portant sur chacun des piliers de l'Initiative pour en accroître les résultats au bénéfice des populations africaines.



**ACCELERATE
CLIMATE
ACTION
FOR ALL SDGs**



L'Administrateur du PNUD Achim Steiner avec le Ministre Régis Immongault, Ministre des Affaires Etrangères du Gabon lors de la signature de l'Initiative d'Adaptation pour l'Afrique (IAA). (Juin 2018).

C'est dans ce sens que le PNUD va aider à la poursuite des échanges afin de permettre à l'Initiative Africaine pour l'Adaptation en Afrique de disposer des ressources nécessaires pour lui permettre de jouer pleinement son rôle et mettre en œuvre son plan d'actions 2017-2020.

La stratégie du PNUD matérialisée par le programme pays (2018-2022) sera d'aider le

IV. Les perspectives programmatiques pour 2019 et le reste du cycle 2018-2022

Gouvernement du Gabon à mettre en œuvre ses priorités nationales de développement en particulier, le développement local et communautaire pour un Gabon prospère, inclusif et émergent. Elle est alignée au Plan cadre des Nations Unie pour l'aide au Développement (PNUAD) à travers notamment l'Effet 2 du PNUAD : « *D'ici 2022, la qualité de la budgétisation des secteurs sociaux est significativement améliorée et les populations, notamment les plus vulnérables, ont davantage utilisé les services sociaux de base de qualité* ».

Le programme pays du PNUD a deux piliers :

i) Pilier I : Renforcement des capacités nationales et locales de planification et

d'intégration des ODDS ;

ii) Pilier II : Croissance inclusive et durable

Les résultats attendus pour chacun des piliers se déclinent de la manière suivante :

Pilier I : Renforcement des capacités nationales et locales de planification et d'intégration des ODDS ;

Produit 1 : Les institutions nationales et locales sont dotées d'une capacité technique et financière accrue pour élaborer et mettre en œuvre des plans de développement locaux, afin d'assurer une gestion efficace et transparente des ressources et des services publics au niveau décentralisé.

Produit 2 : Les institutions publiques aux niveaux local et national disposent des capacités techniques pour intégrer, suivre la mise en œuvre des ODDS et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine de 2063.

Pilier II. Croissance inclusive et durable

Produit 3 : Les autorités locales et les ONG ont renforcé leurs capacités pour élaborer et mettre en place des mécanismes garantissant un accès inclusif aux services sociaux de base pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées.

Produit 4 : Les femmes et les jeunes issus de zones défavorisées peuvent accéder à des moyens de subsistance durables et à des initiatives en matière d'emploi.

Produit 5 : Les institutions nationales et les communautés locales ont renforcé les capacités techniques pour assurer la conservation, l'utilisation durable, l'adaptation, l'accès aux ressources naturelles, la biodiversité, les écosystèmes, conformément aux conventions internationales.

Le Bureau, en fonction des besoins nationaux entend renforcer son appui au

gouvernement, aux autorités locales et à la société civile dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable (ODD). Dans le contexte des réformes en cours du système des Nations Unies pour le développement, cet appui supplémentaire positionnerait particulièrement bien le Bureau de pays du Gabon pour jouer le rôle de « *plate-forme intégratrice* » que le PNUD est appelé à jouer pour l'équipe de pays des Nations Unies, comme prévu dans la nouvelle résolution de l'Assemblée générale.

Le soutien apporté par le PNUD jusqu'à présent, a été consacré à aider le gouvernement à aligner son plan de développement national, à savoir le Plan stratégique Gabon Emergent (PSGE) et le Plan de Relance Economique PRE aux ODD et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Ces appuis sont appelés à se renforcer dans le cadre du comité de suivi de la mise en œuvre des ODD et de l'agenda 2063 de l'Union africaine. Outre le niveau national, un point d'entrée particulièrement important pour l'alignement des ODD au Gabon sera le niveau local.

Le Gouvernement a lancé un important processus de développement local, soutenu par des allocations budgétaires à travers le FID. L'appui déjà fourni par le PNUD en 2017 et 2018 devra se poursuivre dans le cadre du projet d'appui au processus de développement accéléré au niveau local (P-DIAL). Les innovations pour la transformation structurelle et l'accélération du processus de croissance sont des questions qui peuvent nécessiter des études prospectives auxquelles le PNUD pourrait aussi apporter son assistance.

Les projets lancés depuis 2018



Rencontre entre les équipes du projet et les populations locales lors de la mission d'identification de site du projet Bioénergie à Bikondom, dans le Woleu-Ntem.

Depuis l'année 2018, le PNUD a entrepris un ensemble d'action pour le démarrage effectif de six projets visant à fois le renforcement des capacités nationales et locales de planification et d'intégration des ODD et la croissance inclusive et durable.

a. Le projet d'Appui à la mobilisation des fonds pour l'Initiative Africaine sur l'Adaptation lancé en janvier a pour objectif d'aider l'IAA à élargir son partenariat et à

mobiliser des ressources en sa faveur pour lui permettre de remplir ses missions. Ce projet est financé pour le gouvernement gabonais.



Comité local d'examen du projet de renforcement des services d'information sur le climat pour le développement résilient et l'adaptation au changement climatique au Gabon

b. Le projet d'appui au processus de développement intégré et accéléré au niveau local (P-DIAL) lancé également en 2018 vise à contribuer à la maîtrise des outils de planification opérationnelle au niveau local, à la réduction des risques dans le processus de mise en œuvre des actions pour en garantir l'effectivité. Il couvre, outre l'appui à l'élaboration des Plans de Développement Locaux (PDLs), leur mise en œuvre effective à travers une assistance technique dédiée aux provinces, départements et conseils départementaux. Ces appuis contribueront à renforcer l'efficacité des interventions et

leur efficacité grâce à un meilleur suivi des interventions, des procédures de passation de marché. Il s'agit par ces actions de limiter les risques d'inefficacité qui pourraient résulter d'un déficit d'encadrement des actions des départements et provinces dans la mise en œuvre de leurs plans de développement locaux. Ce projet cofinancé par le gouvernement et le PNUD fournit un appui technique à la mise en œuvre du Fonds d'initiative départementale.

c. Le projet bioénergie de transformation déchets agricoles et forestiers au Gabon en énergie renouvelable. C'est un projet pilote novateur visant à transformer les déchets agroforestiers en briquettes de charbon écologique destinées à des installations de cuisson et à la production d'électricité. Ce projet encore entièrement financé par le PNUD.

d. Le projet d'Appui à la Promotion et la Protection des Droits de l'Homme au Gabon (PAPP-DH) dont le comité local d'examen et d'approbation s'est tenu le 19 mars 2019. Ce projet financé cofinancé par l'Union Européenne et les Nations Unies vise l'amélioration de la promotion et la protection des droits de l'homme au Gabon à travers le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et non gouvernementaux dans l'opérationnalisation des mécanismes de prévention, de promotion et de protection des droits humains.

e. Le projet de renforcement des services d'information sur le climat pour le développement résilient et l'adaptation au changement climatique au Gabon dont le comité local d'examen et d'approbation eu lieu le 24 avril 2019. Ce projet financé par l'Inde a pour objectif de contribuer à améliorer la résilience et la capacité des communautés à comprendre leurs vulnérabilités, à s'adapter et à réagir aux aléas, grâce à la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce communautaires.

f. Le projet d'appui à l'accélération de la mise en œuvre des ODD et de l'agenda 2063 de l'UA au Gabon qui entend soutenir les institutions nationales (gouvernement, autorités locales et société civile) à coordonner leurs efforts d'intégration et de suivi des ODD et de l'agenda 2063 de l'Union africaine. Il s'agit d'aider à la mise en place d'une plateforme pour renforcer les synergies des partenaires en faveur de la

finalisation de l'intégration des objectifs de développement durable dans les plans et programmes nationaux et locaux, en mettant l'accent sur la budgétisation de ces plans, le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, et la réalisation d'études prospectives sur les ODD et en particulier sur les questions climatiques, qui touchent particulièrement les plus vulnérables. Ce projet lancé en 2019 est encore entièrement financé par le PNUD.



Comité local d'examen du projet d'Appui à la Promotion et la Protection des Droits de l'Homme au Gabon.



L'équipe du PNUD Gabon




*Au service
des peuples
et des nations*



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



 Maison des Nations Unies - Bâtiment A, 3^{ème} étage

 +241 04 84 20 19

 ga.registry@undp.org

 www.ga.undp.org

 facebook.com/pnudgabon  [@undpgabon](https://twitter.com/undpgabon)